

Calendrier de la procédure d'admission 2020-21

Préapprentissage – interactive media design – graphisme – création de vêtements

Inscription à une seule formation autorisée

1 Inscription en ligne

Préapprentissage - interactive media design - graphisme - création de vêtements

Le/la candidat-e remplit un formulaire d'inscription en ligne, le retourne signé par courrier avec les documents demandés et la preuve de paiement (100.- non remboursable).
(IBAN: CH86 0900 0000 1002 3490 6)

<https://eracom.ch/inscriptions/>

du samedi 05.12.2020

au vendredi 19.02.2021 à 12h00

2 Réalisation d'un carnet personnel

Chaque candidat.e reçoit un carnet avec des consignes par la poste.
Il/elle réalise dans ce carnet une création personnelle selon les consignes indiquées.
Les candidat.e.s à la filière d'interactive media design réalisent également une vidéo.

Ce carnet doit être retourné à l'eracom.
Un jury évalue le carnet présenté.

Une réponse détaillée est envoyée par courrier postal à chaque candidat.e. Les candidat.e.s dont l'évaluation est conforme aux attentes du jury, sont convoqué-e-s à l'eracom pour un test d'aptitudes.

vendredi 05.03.2021

envoi des carnets aux candidat.e.s

jeudi 01.04.2021

date du timbre postal faisant foi !

vendredi 30.04.2021

envoi décision 1^{er} tour et convocations

3 Test d'aptitudes

Préapprentissage – interactive media design – graphisme

Dates du test d'aptitudes, sur convocation

Le test d'aptitudes dure une demi-journée; il est composé des épreuves suivantes :

- d'exercices pratiques
- d'un entretien de 10 min environ qui porte sur la motivation, la connaissance du métier et le projet professionnel du/de la candidat.e.

du lundi 10 au mercredi 12.05.2021

chaque candidat.e a été informé.e personnellement par courrier postal

Créateur-trice de vêtements

Dates du test d'aptitudes, sur convocation

Les candidat.e.s à la filière de création de vêtements **ne réalisent pas de carnet.**

Chaque candidat.e est convoqué.e par lettre pour un test d'aptitudes qui est composé des épreuves suivantes:

- d'un travail pratique d'une durée de 1h30
- d'un test théorique d'une durée de 1h30
- d'un entretien de 10 min environ qui porte sur la motivation, la connaissance du métier et le projet professionnel du/de la candidat.e.

du lundi 15 au vendredi 19.03.2021

chaque candidat.e a été informé.e personnellement par courrier postal

4 Décision d'admission

La décision d'admission est envoyée par lettre à tous les candidat.e.s :

- créateur.trice de vêtements
- préapprentissage
- graphiste
- interactive media designer

dès vendredi 26.03.2021

dès jeudi 27.05.2021

dès jeudi 27.05.2021

dès jeudi 27.05.2021

5 Rentrée scolaire 2021

lundi 23.08.2021

En raison du nombre important de candidatures déposées chaque année, l'école ne donne pas de retour détaillé par email ou par téléphone sur l'appréciation des dossiers, travaux et entretiens de la procédure d'admission.

Aucune inscription ne peut être reportée à l'année suivante.

15.10.20/Vs